

# MOTION MATERNELLE

Adoptée le 25 juin 2005 au Congrès Départemental des Alpes-Maritimes à Nice

Les parents d'élèves FCPE réunis en congrès à Nice refusent toute remise en cause de l'école maternelle.

Tout commence à l'école maternelle, premier maillon du service public de l'éducation. Tous les enfants doivent y avoir leur place. Par son rôle pour les apprentissages premiers et la socialisation, sa place dans le repérage précoce des difficultés et la prévention, l'école maternelle est le levier permettant la réussite scolaire de tous les enfants.

Les parents d'élèves dénoncent la campagne idéologique actuelle qui vise à écarter les jeunes enfants de l'école.

Ils proposent que l'âge obligatoire de scolarisation soit de 3 ans et non de 6 ans et que l'école maternelle soit obligatoire pour tous les enfants quel que soient leurs origines sociales et leur situation géographique.

Elle doit accueillir les enfants porteurs d'un handicap pour permettre à tout le monde d'avoir les mêmes droits à l'éducation.

Ils réclament des moyens pour cette école :

- des moyens humains (ATSEM - enseignants nommés à temps plein),
- des locaux et mobiliers adaptés,
- des effectifs réduits y compris dans les classes de tout-petits,
- une formation spécifique des enseignants en maternelle,
- un réseau d'aide (RASED, assistante sociale, etc.) qui puisse intervenir dès la petite section.
- une visite médicale systématique dès l'âge de 4 ans (pour le dépistage des problèmes d'audition et de langage).

Ils exigent que l'on cesse de s'en servir comme variable d'ajustement pour la carte scolaire.

Ils réaffirment le droit à la scolarisation des enfants dès l'âge de 2 ans.

En effet, la scolarité à 2 ans permet principalement le développement du langage et l'on connaît l'importance de la maîtrise du langage pour la suite de la scolarité, elle est aussi un facteur de socialisation.

Il est bien évident que l'accueil dès 2 ans nécessite des conditions adaptées (rythmes, locaux, personnels formés et en nombre suffisant : ATSEM et enseignants).

**Ils invitent tous les parents, les élus à amplifier le combat unitaire engagé pour la promotion et le développement de l'école maternelle.**